



INSCRIPTION EN PREMIERE STMG

ATTENTION :
L'AFFECTATION DÉFINITIVE SERA CONNUE
LE MARDI 30 JUIN 2026

ETABLISSEMENT EN 2025-2026 :

FORMATION SUIVIE :

LV1 :

LV2 :

Nom :	Prénom :
NOM, Prénom et tél du représentant légal 1 :	
NOM, Prénom et tél du représentant légal 2 :	
N° de téléphone de l'élève :	

Compte tenu des multiples contraintes liées à la constitution
des classes aucune demande de
regroupement d'élèves ne sera acceptée

A le2026

Signature des parents

Signature de l'élève